DES DONNÉES STANDARDISÉES POUR UNE PLATEFORME DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES



MÉTHODOLOGIE: DÉFINITION DES BESOINS

Réunions d'échanges pour définir les données à renseigner dans la nouvelle base au

regard:

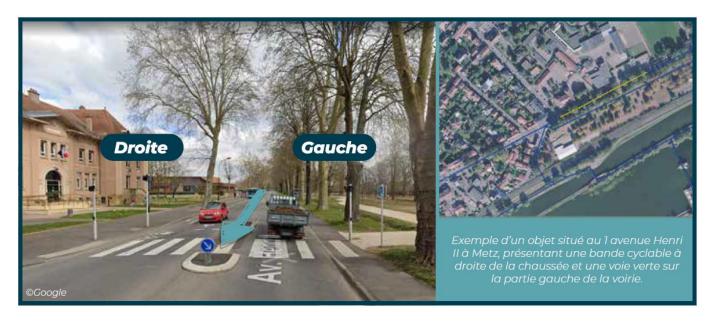
du standard Etalab :
 30 champs, dont 4
 obligatoires (identifiant unique / code commune / aménagements droite / gauche)

- de l'ancienne base SIG de l'Eurométropole de Metz :
 - 4 champs complémentaires (priorité, état, ville, longueur)
- Au total, **20 champs renseignés**

nºm du Champ∫	REMPLISSAGE	VALEUR
id_local	Renseigné	au format-type suivant « sdc_mm_2021_xxxx » pour chaque objet
id_osm	Non renseigné	-
reseau_loc	Non renseigné	-
nom_loc	Renseigné	Pour tous les objets du réseau inter- communal, avec les noms de : 29 liaisons + le maillage complé- mentaire du schéma directeur cyclable de 2017, les études d'opportunités (PDU, voies ferrées), rajoutées en 2021
num_iti	Renseigné	Pour tous les objets du réseau intercommunal, avec les valeurs suivantes : de « 01 » à « 29 » pour les 29 liaisons du schéma directeur cyclable de 2017, « MC » pour le maillage complémentaire « EO » pour les études d'opportunités
d_service	Renseigné partiellement	Maintien des valeurs de l'ancienne base et ajout des travaux réalisés depuis 2017

MÉTHODOLOGIE: RECENSEMENT ET RETOUR D'EXPÉRIENCE

Un changement de méthode de recensement des aménagements



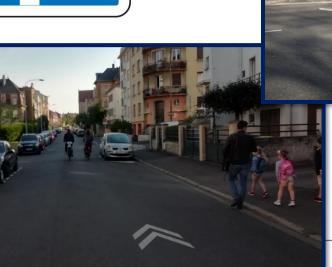
- Des **objets** représentant une **section de voirie homogène** (aménagements, régime de circulation, sens, commune)
- Une attention particulière portée à la topologie (point d'accroche des objets) de la couche (ligne)



MÉTHODOLOGIE: RECENSEMENT ET RETOUR D'EXPÉRIENCE

• Intégration sous la **valeur « AUTRE » d'aménagements** (chevrons, impasses sauf modes actifs, zones de circulations apaisées) **non définis** dans le champ « Ame_d / ame_g »







MISE À JOUR DE LA BASE : INTEGRATION DES NOUVEAUX AMENAGEMENTS

- Création du tracé à partir des plans, collecte des plans dans les services
- Renseignement de l'aménagement Droit et Gauche

	Date service	:ces_am	afic_v	lumiere	nment	late_ma	ode_com_		ame_d	tatut_(regin	ne_d		sens_d	
	2021	2021 0 VR		VRAI		2021	57463	BANDE CYCLABLE			EN AGGLOME	OMERATION I		UNIDIRECTIONNEL	
_(code_com_g		an	ne_g	tatut		regime_g	ı	sens_	9	rgeur_	local_g	evet_ <u>c</u>	source	
	57463	PIS	TE CYC	LABLE		EN A	GGLOMER	ATION	UNIDIRECTIO	NNEL	0			мм	

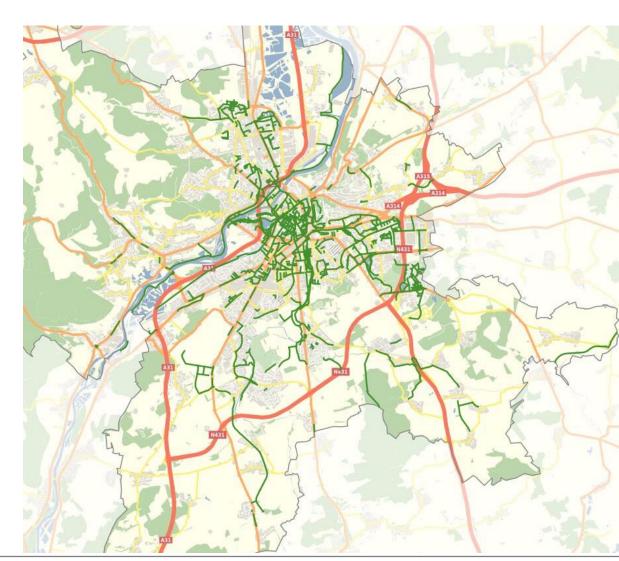




MISE À JOUR DE LA BASE : INTEGRATION DES NOUVEAUX

AMENAGEMENTS

- Mise à jour en temps réel sur :
 - SIG interne de la Métropole
 - GéoMetzMétropole
 (https://geo.metzmetropole.fr/) à destination du public





MISE À JOUR DE LA BASE : INTEGRATION DES NOUVEAUX AMENAGEMENTS

Moissonnage de la base en OPEN DATA sur DATA GOUV

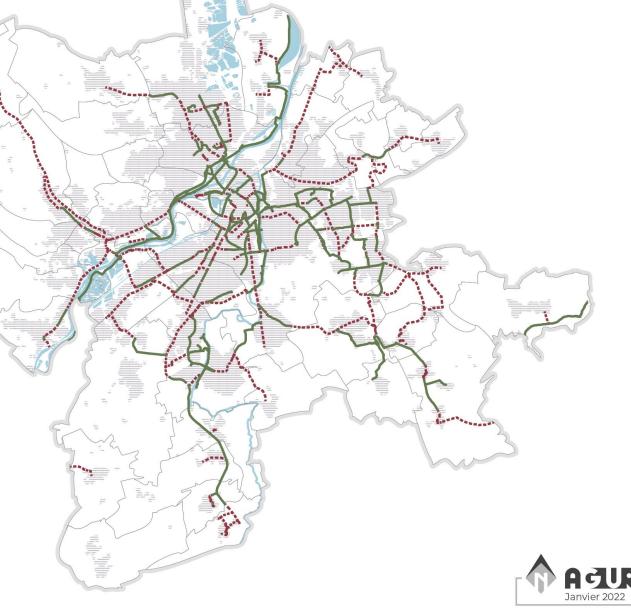




QUELLES UTILISATIONS DE LA BASE ? FIABILISATION DU LINÉAIRE D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

 197 km par sens en aménagements cyclables existants

 181 km par sens d'aménagement inscrit en projet en tant que réseau structurant

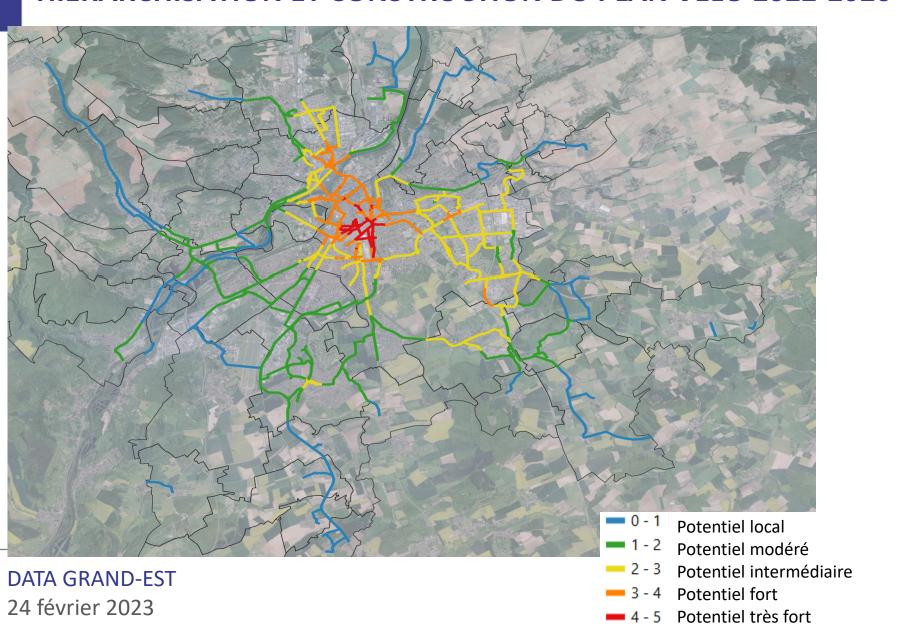


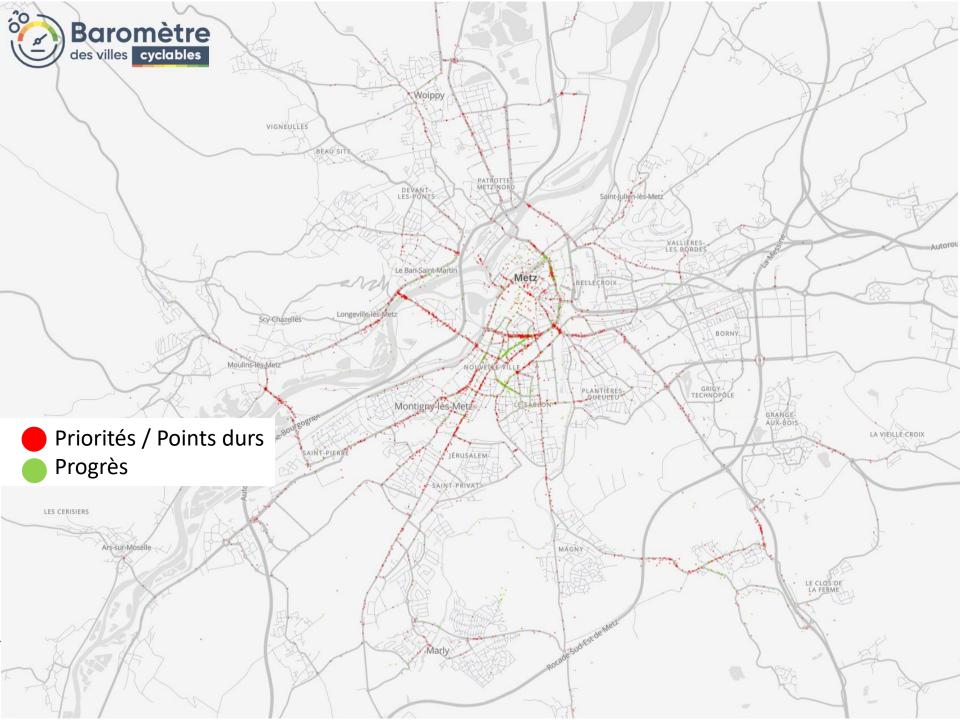
Aménagements cyclables

— existant
— en projet

Sources: AGURAM 2022, Eurométropole de Metz, IGN

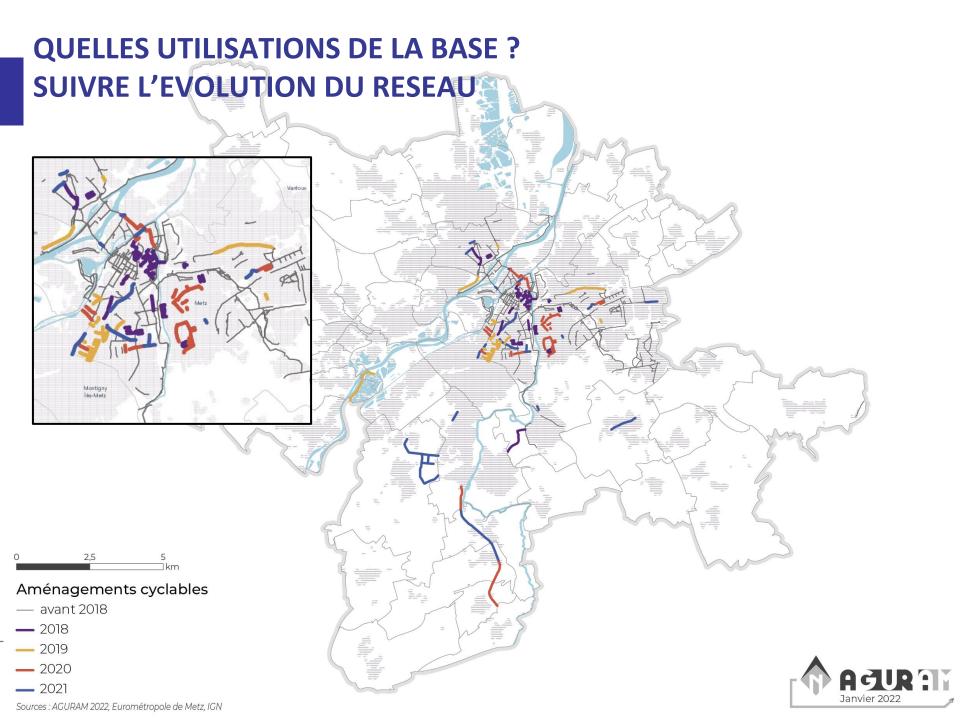
QUELLES UTILISATIONS DE LA BASE ? HIERARCHISATION ET CONSTRUCTION DU PLAN VELO 2022-2026



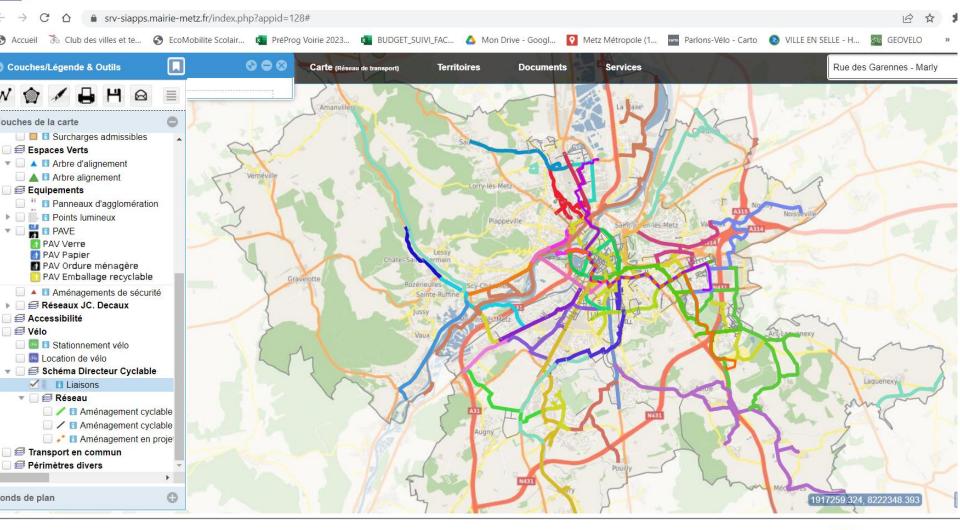


STRATÉGIE PLAN VÉLO 2022-2026 - VILLE DE METZ





QUELLES UTILISATIONS DE LA BASE ? TRAVAILLER EN TRANSVERSALITE



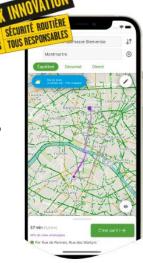




QUELLES UTILISATIONS DE LA BASE ? COMMUNIQUER

GEOVELO

Un partenariat engagé fin 2021 pour proposer aux cyclistes un service de guidage et de navigation





Les meilleurs itinéraires à vélo :

- Le meilleur algorithme de calcul d'itinéraires vélo,
- Une cartographie des aménagements mise à jour en continu.



Des fonctionnalités pour tous les trajets à vélo :

- Statistiques de suivi,
 - Signalements,
 - Parkings vélo et stations VLS,
 - Alertes météo,
 - etc.



QUELLES UTILISATIONS DE LA BASE? **COMMUNIQUER**



MOULINS-LÉS-MET7

Atlas cyclable des communes de l'Eurométropole de Metz

Schéma Directeur Cyclable

 La RD157B, un axe structurant à l'échelle métropolitaine et local

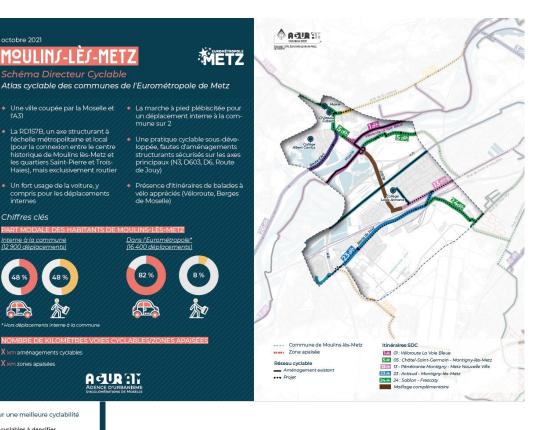
(pour la connexion entre le centre

historique de Moulins lès-Metz et

Haies), mais exclusivement routier Un fort usage de la voiture, y

les quartiers Saint-Pierre et Trois-

compris pour les déplacements



Un ATLAS COMMUNAL pour aller à la rencontre des élus



DONNÉES COMPLÉMENTAIRES : RECENSEMENT DES STATIONNEMENTS CYCLABLES

- Recensement obligatoire des aires de stationnement (dont vélo) – Loi ALUR - article L-151-4 du code de l'Urbanisme
- Schéma national de données des stationnements cyclables, juin 2021
- Valorisation avec les données
 « Parlons vélo » du baromètre des villes cyclables (FUB) de 2021

